



RAPPORT MONDIAL 2011 SUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS  
**LES VILLES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :  
ORIENTATIONS GÉNÉRALES**

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS



LES VILLES ET LE  
CHANGEMENT CLIMATIQUE :  
ORIENTATIONS GÉNÉRALES  
RAPPORT MONDIAL 2011 SUR  
LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Édition abrégée

Programme des Nations Unies pour  
les établissements humains

UN  HABITAT

**earthscan**

publishing for a sustainable future

Londres • Washington, DC

Première publication en 2011 par Earthscan

Copyright © Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 2011

Une version électronique ainsi que l'intégralité du rapport Les villes et le changement climatique : Rapport mondial 2011 sur les établissements humains est disponible à l'adresse : <http://www.unhabitat.org/grhs/2011>

Tous droits réservés. Sauf autorisation expresse de la loi, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans autorisation préalable de l'éditeur.

Earthscan Ltd, Dunstan House, 14a St Cross Street, London EC1N 8XA, Royaume-Uni  
Earthscan LLC, 1616 P Street, NW, Washington, DC 20036, États-Unis

Earthscan exerce son activité de publication en association avec l'Institut international pour l'environnement et le développement.

Pour en savoir plus sur les publications d'Earthscan, consultez son site Internet à l'adresse : [www.earthscan.co.uk](http://www.earthscan.co.uk), ou écrivez directement à [earthinfo@earthscan.co.uk](mailto:earthinfo@earthscan.co.uk).

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

PO Box 30030, GPO Nairobi 00100, Kenya

Tél. : +254 20 762 3120

Fax : +254 20 762 3477 / 4266 / 4267

Site Internet : [www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

#### AVIS IMPORTANT

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni même concernant leur système économique ou leur niveau de développement. Les analyses, conclusions et recommandations du présent rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Programme des Nations Unies sur les établissements humains, du Conseil d'administration du programme des Nations Unies pour les établissements humains ou de ses États membres.

Référence "HS Number" : HS/026/11F

ISBN (Series) : 978-92-1-131929-3

ISBN (Volume) : 978-92-1-132329-0

Composition typographique de MapSet Ltd, Gateshead, Royaume-Uni

Couverture de Peter Cheseret

EarthScan s'efforce de minimiser son impact environnemental et son empreinte de carbone, par la réduction des déchets, le recyclage et la compensation des émissions de CO<sub>2</sub> y compris celles liées à la publication du présent ouvrage. Pour plus d'informations sur notre politique environnementale, rendez-vous sur notre site : [www.earthscan.co.uk](http://www.earthscan.co.uk).

Ce rapport a été traduit et imprimé à Bruxelles par Locordia Communications ([www.locordia.com](http://www.locordia.com)) sur du papier certifié par le FsC et avec des encres végétales.

# SOMMAIRE

Introduction	iv
Remerciements	viii
1 Urbanisation et enjeux du changement climatique	1
2 Les villes dans le contexte international lié au changement climatique	6
3 Contribution des zones urbaines au changement climatique	11
4 Impacts du changement climatique sur les zones urbaines	19
5 Initiatives d'atténuation du changement climatique en zones urbaines	26
6 Initiatives d'adaptation au changement climatique en zones urbaines	35
7 Conclusion et orientations politiques	43
Sélection de références	50

# INTRODUCTION

Les effets de l'urbanisation et du changement climatique convergent aujourd'hui dangereusement et menacent sérieusement la stabilité environnementale, économique et sociale du monde entier. Les villes et le changement climatique : Rapport mondial 2011 sur les établissements humains, destiné aux gouvernements et à toute personne intéressée par les questions de développement urbain et de changement climatique, vise à améliorer les connaissances concernant la contribution des villes à la lutte contre le changement climatique, les impacts du changement climatique sur les villes et la manière dont ces dernières tentent actuellement d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter. Mais surtout, ce rapport décrit des mesures prometteuses d'atténuation et d'adaptation pour un développement urbain plus conforme aux notions de "durabilité" et de "résilience".

Selon ce rapport, l'action locale est indispensable pour que les pays respectent les engagements pris en matière climatique dans le cadre des négociations internationales. Et pourtant, la plupart des mécanismes de l'appareil international consacré au changement climatique s'adressent principalement aux gouvernements nationaux et ne donnent aucune indication claire pour la participation des gouvernements et acteurs locaux. Mais, malgré ces lacunes, le cadre international actuel et ses différents niveaux organisationnels permettent de lancer des initiatives locales, à l'échelle des villes. Le nœud du problème est que les différents intervenants, à tous les niveaux, doivent agir sur des périodes très courtes pour préserver des intérêts à long terme et globaux, qui peuvent sembler pour le moins lointains et imprévisibles.

Parmi les principales conclusions du rapport figure le fait que la proportion des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les humains (ou anthropiques) dans les villes pourrait se situer entre 40 et 70 pour cent, si l'on se réfère aux chiffres basés sur la production (chiffres calculés en additionnant les émissions de GES provenant de toutes les structures implantées au sein des villes). Cette proportion atteint même entre 60 ou 70 pour cent si l'on se base sur la consommation (c'est-à-dire en additionnant les émissions de GES dues à la production de toutes les marchandises consommées par les citoyens, quelle que soit la région de production). Les principales sources d'émission de GES dans les zones urbaines sont liées à l'utilisation de combustibles fossiles. Cela comprend l'approvisionnement énergétique nécessaire à la production d'électricité (principalement à partir de charbon, de gaz et de pétrole) ; les transports ; les consommations énergétiques des bâtiments commerciaux et résidentiels pour l'éclairage, la préparation des repas, le chauffage et la climatisation ; la production industrielle et le traitement des déchets.

Le rapport précise néanmoins qu'il est impossible de donner des chiffres précis sur le niveau des émissions urbaines car il n'existe aucune méthode mondialement acceptée pour en déterminer l'ampleur. De plus, la vaste majorité des centres urbains mondiaux n'a jamais essayé d'inventorier ses émissions de GES.

Selon ce rapport, face à une urbanisation croissante, il devient de plus en plus crucial de bien comprendre les impacts du changement climatique sur l'environnement urbain. Les preuves s'accumulent pour dire que le changement climatique va entraîner d'énormes défis pour les zones urbaines et pour leurs populations grandissantes. Ces défis sont principalement liés aux changements climatiques suivants :

- réchauffement général et augmentation de la fréquence des journées et des nuits chaudes sur la plupart des terres émergées ;
- réduction du nombre de journées et de nuits froides sur la majorité du globe ;
- augmentation de la fréquence des redoux/vagues de chaleur sur la plupart des terres émergées ;
- augmentation de la fréquence des épisodes de très fortes précipitations ;

- augmentation des surfaces touchées par des sécheresses ;
- intensification de l'activité cyclonique tropicale dans certaines parties du globe ; et
- recrudescence des événements de montée extrême des eaux dans certaines régions.

Outre les risques physiques immédiats que posent ces perturbations climatiques, certaines villes rencontreront également des difficultés pour fournir les services de base à leurs habitants. En effet, tous ces changements se répercuteront sur l'approvisionnement en eau, les infrastructures physiques, les transports, les biens et services obtenus des écosystèmes, l'approvisionnement énergétique et la production industrielle. Les économies locales en seront perturbées et les populations pourront se voir déposséder de leurs biens et de leurs moyens de subsistance.

Les effets du changement climatique seront particulièrement graves pour les zones côtières peu élevées, où sont implantées nombre des plus grandes villes du monde. Bien que ces zones ne représentent que 2 % des terres émergées du globe, environ 13 % de la population urbaine mondiale s'y concentre (particulièrement en Asie).

Même si les risques, les vulnérabilités et les capacités d'adaptation varient d'une ville à l'autre, certains points communs existent. Premièrement, le changement climatique pourrait avoir des répercussions en cascade sur de nombreux pans de la vie urbaine. Deuxièmement, le changement climatique ne touche pas tout le monde de la même manière au sein d'une ville : le sexe, l'âge, l'origine ethnique et le niveau de revenus influent sur la vulnérabilité des individus et des groupes sociaux. Troisièmement, en matière de planification urbanistique, faute d'ajuster les normes et codes de construction et de zonage avec une vision d'avenir, les villes ne pourront guère adapter leurs infrastructures et mettront en danger les habitants et leurs biens. Quatrièmement, les effets du changement climatique peuvent durer très longtemps et peuvent s'étendre au monde entier.

Dans la vision qu'il propose pour l'avenir, élaborée à partir de l'analyse des mesures entreprises par les villes du monde entier pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, ce rapport identifie plusieurs prérequis fondamentaux pour une approche intégrée et concertée à l'échelle des villes :

- Aucune politique unique d'atténuation ou d'adaptation ne saurait être adaptée à toutes les villes du monde.
- il serait intéressant d'adopter une approche de gestion des risques et des opportunités, dans une perspective de développement durable, en tenant compte des émissions mais aussi des risques en jeu d'après différents scénarios plausibles d'évolution climatique et socioéconomique ;
- les politiques entreprises doivent faciliter, encourager et récompenser les synergies et les projets doublement bénéfiques (politiques permettant à la fois d'atteindre des objectifs en termes de développement et en termes de réponse au changement climatique) ;
- les politiques de réponse au changement climatique doivent couvrir à la fois les problèmes et les besoins à court terme et ceux à plus long terme ; et
- ces politiques doivent intégrer de nouvelles approches, en favorisant les actions multisectorielles et concertées à différents niveaux, de manière à tenir compte des attentes des multiples partenaires.

Le présent rapport identifie trois principaux champs d'action pour que la communauté internationale accompagne et encourage plus efficacement les initiatives d'atténuation et d'adaptation lancées dans les villes.

- Les acteurs locaux doivent pouvoir accéder de façon plus directe aux ressources financières, par exemple pour financer des projets d'adaptation dans les villes particulièrement vulnérables au changement climatique, pour investir dans des solutions énergétiques alternatives diversifiées ou dans des projets de partenariat entre les gouvernements locaux et les structures du secteur privé local ;
- les démarches administratives pour bénéficier localement d'une aide internationale doivent être simplifiées, et la communauté internationale doit aider à la création de réseaux de communication directe et de responsabilisation entre les acteurs locaux et les donateurs internationaux ; et
- les informations liées à la recherche sur le changement climatique et aux solutions envisageables pour l'atténuer et s'y adapter doivent être plus largement diffusées par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du

climat (GIEC), les Nations Unies et toutes les autres organisations internationales, sans oublier d'y intégrer les connaissances les plus récentes concernant les effets observés et à venir sur les centres urbains, concernant les solutions d'atténuation et d'adaptation réalisables dans les centres urbains et concernant les coûts, les bénéfices, les potentiels et les limites de ces solutions.

À l'échelle nationale, le rapport donne plusieurs conseils aux gouvernements nationaux pour favoriser les initiatives d'atténuation et d'adaptation au niveau local :

- s'engager pour concevoir et mettre en œuvre des plans d'adaptation et des stratégies d'atténuation nationaux ;
- proposer des réductions / exonérations fiscales et autres mesures incitatives pour encourager les investissements dans les sources d'énergie alternatives, les équipements économes en énergie et les infrastructures et bâtiments résistants aux aléas climatiques (entre autres projets et mécanismes utiles) ;
- encourager les réponses pertinentes face au changement climatique : refonte des politiques promulguées à une époque où d'autres enjeux étaient prioritaires ou à une époque antérieure à la prise de conscience du changement climatique (politiques de protection contre les inondations, par exemple), qui pourraient s'avérer aujourd'hui dépassées ;
- favoriser la coordination et la rationalisation des pratiques entre les différentes structures sectorielles et administratives (veiller, par exemple, à ce que les décisions prises par une municipalité pour protéger des zones côtières à l'aide de barrières n'aient pas d'impact sur les bassins d'approvisionnement en eau douce ou sur les zones marécageuses essentielles à l'économie de la ville ou des villes à l'intérieur des terres) ;
- créer des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux de manière à partager les risques (les gouvernements nationaux peuvent par exemple collaborer avec des compagnies d'assurance privées pour garantir la protection de chaque municipalité sans que chacune d'elles n'ait besoin d'investir lourdement pour des risques liés à une menace mineure ou n'ayant qu'une faible probabilité de se produire) ; et
- anticiper et prévoir la possibilité que les effets du changement climatique soient beaucoup plus graves et que les besoins d'adaptation soient beaucoup plus importants, à long terme, que ceux actuellement prévus pour les prochaines décennies.

Concernant la sphère locale, le rapport indique, de façon générale, que les responsables de la politique urbaine devraient commencer par mieux cerner les aspirations et les préférences locales en matière de développement, les spécificités locales quant aux besoins et aux solutions envisageables, les réalités locales qui conditionnent les choix concevables et le potentiel local d'innovation. Dans ce contexte, les autorités urbaines locales doivent :

- déterminer l'orientation qu'elles souhaitent donner à leur développement et trouver les moyens de concilier les stratégies de réponse au changement climatique et les aspirations au développement urbain ;
- étendre la participation et l'action des communautés en impliquant les représentants du secteur privé, des quartiers (des quartiers pauvres notamment) et des différents groupes constitutifs de la population locale, sans oublier les faiseurs d'opinion en tout genre, de manière à pouvoir recueillir les points de vue du plus grand nombre ; et
- dans une démarche participative et d'intégration, évaluer les vulnérabilités de manière à identifier les risques communs et différenciés auxquels sont exposés les différents secteurs démographiques et auxquels doivent répondre les plans de développement en vue de définir des objectifs et des mécanismes pertinents pour réduire ces risques.

Pour des politiques plus efficaces, les gouvernements locaux doivent étendre le rôle, l'implication et les champs d'intervention des organisations non gouvernementales (associations communautaires ou de quartiers, secteur universitaire, secteur privé et leaders d'opinion, par exemple) grâce à une coopération plus étroite avec ces groupes. En effet, cet engagement auprès des ONG aura plusieurs avantages :

- devenir une source d'idées novatrices et de savoirs scientifiques et localement pertinents ;
- permettre aux participants de comprendre les différents points de vue et intérêts en jeu et d'en débattre ; et
- obtenir un large soutien pour toutes les décisions prises et améliorer les connaissances concernant les causes des émissions et les vulnérabilités identifiées mais aussi sur les solutions d'atténuation et d'adaptation choisies.

Dans ce contexte, le partenariat avec le secteur privé et les ONG revêt une importance particulière pour diverses raisons, par exemple :

- des ressources peuvent être obtenues auprès d'organisations privées locales, nationales et internationales pour investir dans la conception de nouvelles technologies, dans des projets de logements et d'infrastructures capables de résister aux aléas climatiques et dans la réalisation d'évaluations des risques liés au changement climatique ;
- l'implication multifacette des ONG dans le domaine du climat (aide à la prise de conscience des enjeux climatiques, éducation, secours aux sinistrés en cas de catastrophes) est toujours la bienvenue. L'aide et le point de vue de ces organisations permettent de définir des plans de développement urbain mieux intégrés.

Enfin, le rapport indique que des structures de supervision à grande échelle (comités consultatifs, par exemple) représentant les intérêts de tous les acteurs doivent être créées pour éviter que des intérêts sectaires ou privés ne dénaturent les initiatives locales (par exemple en investissant dans des technologies, des infrastructures ou des logements qui ne bénéficieraient qu'à une minorité ou en détournant les financements de projets locaux). Le risque est particulièrement important dans les zones urbaines des pays où le pouvoir est fortement centralisé dans les mains des élites locales et des agents de l'État. Mais ce principe de supervision à grande échelle peut et doit être réalisé partout.

Nombre de villes et de centres urbains, notamment dans les pays en développement, ne savent toujours pas aujourd'hui comment mettre en œuvre des stratégies de réponse au changement climatique, comment accéder aux financements internationaux et comment apprendre des villes pionnières. Je pense que ce rapport constituera un bon point de départ pour toutes ces villes et zones urbaines. Plus généralement, je pense que ce rapport contribuera à améliorer la prise de conscience, au niveau mondial, du rôle crucial que les villes peuvent et doivent jouer dans l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre et dans l'adaptation au changement climatique.



Dr Joan Clos  
Secrétaire général adjoint et directeur exécutif  
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_18961](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_18961)

